

Annexe 4

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

DOCUMENT D'INFORMATION A DIFFUSER AUX CANDIDATS

A LA QUALIFICATION AUX FONCTIONS

DE MAITRE DE CONFERENCES ET/OU DE PROFESSEUR DES UNIVERSITES

CAMPAGNE 2024

1/ DATES À RETENIR

Période d'inscription via le portail GALAXIE :

du jeudi 21 septembre 2023 (10h, heure de Paris) au vendredi 10 novembre 2023 (16 h, heure de Paris)

Période de dépôt et de transmission (via le portail GALAXIE) des pièces obligatoires et complémentaires :

du jeudi 21 septembre 2023 au vendredi 15 décembre 2023 (16 h, heure de Paris)

ou, au plus tard le vendredi 19 janvier 2024 (16h, heure de Paris) pour les candidats

qui soutiendront leur thèse ou HDR entre les 24 novembre 2023 inclus et 12 janvier 2024 inclus.

2/ PIECES À FOURNIR

Pour les pièces obligatoires:

- Un justificatif de diplôme, de titre, de qualification ou d'activité professionnelle (**accompagné de la traduction en français si rédigé en langue étrangère**) ;
- Une copie du rapport de soutenance comportant la liste des membres du jury et la signature du président du jury en cas de production d'un diplôme (**accompagné de la traduction en français si rédigé en tout ou partie en langue étrangère**) ;
- Un curriculum vitae présentant les activités en matière d'enseignement, de recherche, d'administration et, le cas échéant, ses autres responsabilités collectives (**mentionnant notamment le cursus, le parcours professionnel et la liste des publications**) ;
- Au moins un exemplaire des travaux, ouvrages et articles (dans la limite de 3 exemplaires pour la qualification aux fonctions de maître de conférences et de 5 exemplaires pour la qualification aux fonctions de professeur).

Attention : ne sont pas admis les liens hypertextes, résumés, extraits et pages de couverture.

Pour les pièces complémentaires :

Vous devez vous reporter au tableau des pièces complémentaires consultable à l'adresse suivante :

https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand_qualification_droit_commun.htm

3/ AIDES ET INFORMATIONS :

Les critères et recommandations des sections du CNU sont consultables sur le site du CNU à l'adresse suivante : <https://www.conseil-national-des-universites.fr>

Les informations et "check-lists" des pièces justificatives sont consultables sur le portail GALAXIE à l'adresse suivante :

https://www.galaxie.enseignementsuprecherche.gouv.fr/ensup/cand_qualification_droit_commun.htm

Le portail GALAXIE est accessible à l'adresse suivante : <https://galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/antares/can/index.jsp>

Contacts MESR :

- dgrh-a2.cnu@education.gouv.fr (sections hors CNU santé)

- dgrh-a2.sante@education.gouv.fr (sections CNU santé)

Pensez à consulter les messages qui vous seront adressés à l'adresse mél que vous aurez renseignée dans l'application GALAXIE et n'hésitez pas à utiliser les contacts "dgrha2" mentionnés ci-dessus.